

► Informations générales

Cours	
Titre actuel	Atelier de musique visuelle 2
Sigle	MUS3315X / MUS6315X
Crédits	3 dont 1.5 de travaux pratiques
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=242589
Faculté / École / Département	Faculté de musique
Trimestre	Hiver
Année	2023
Capacité d'accueil	12
Mode de formation	Présentiel
Déroulement du cours	Mercredi, 13h30 à 16h30, B-399
Charge de travail hebdomadaire	En plus de la présence aux cours, il est attendu que l'étudiant-e consacre en moyenne 3 heures de travail individuel par semaine (lectures et travaux préparatoires).

Enseignante	
Nom et titre	Myriam Boucher, professeure adjointe
Coordonnées	Courriel : myriam.boucher@umontreal.ca Bureau : B-665
Auxiliaire d'enseignement	Jean-Philippe Jullin jean-philippe.jullin@umontreal.ca
Disponibilités	Prendre rendez-vous par courriel

Description du cours	
Description	Travail de création dirigé. Étude des relations son/image et application des concepts fondamentaux régissant la composition audiovisuelle dans un contexte musical performatif.
Place du cours dans le programme	Cours à option. Préalable : connaissance de techniques de montage sonore et de création sonore en temps réel, connaissance de production vidéo (captation, montage et techniques de base).

► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
Explorer les différentes façons de mettre en relation musique, son et image en mode performatif.	
Étudier et appliquer les principaux concepts régissant la production et la composition audiovisuelle dans une perspective de concert musical.	
Explorer des acquis de la composition musicale ou de l'art sonore comme moteur de la création visuelle.	

Faire une utilisation créative des outils technologiques.

Attention ! Le vidéoclip, la musique de film, le court-métrage ou la musique d'application ne fait pas partie du propos.

Objectifs spécifiques

Développer une démarche audiovisuelle personnelle.

Acquérir un vocabulaire analytique sur la relation son/image.

Développer une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image.

Acquérir des notions de création pour l'espace scénique.

Développer l'utilisation d'effets et le montage visuel en temps réel

Approfondir la création en temps réel.

Réaliser de courtes études performatives.

Réaliser un projet de performance audiovisuelle.

Sujets abordés et chronologie de la matière

Relation son/image

Audio-réactif (MIDI, OSC)

Lumière audio-réactive (DMX)

Techniques de *mapping* vidéo

Immersion

Espace scénique

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates limites	Pondérations
<p>Micro-analyse d'une œuvre performative audiovisuelle <i>Œuvre au choix de l'étudiant-e.</i> <i>Page titre + 2 pages (MUS3315X) / 4 pages (MUS6315X), Times New Roman 12 pts, interligne 1.5, format .pdf.</i></p>	<p>Développer un vocabulaire analytique pour discuter des relations son/image, textures, formes, mouvement et rythme. Étudier différentes façons de composer la musique et la vidéo en temps réel.</p>	<p>Orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée. Qualité de la recherche et de l'analyse. Utilisation du vocabulaire vu en classe. Respect des consignes.</p>	<p>Mardi 24 janvier, 23h59, sur Studium.</p>	<p>20%</p>
<p>Études son/image en temps réel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Audio-réactif 1 : 10% 2. Audio-réactif 2 : 10% 3. Audio-réactif 3 : 10% 4. Mapping vidéo : 10% <p><i>Techniques/logiciels au choix de l'étudiant-e.</i> <i>Durée de ch. étude : 1 minute.</i> Les études 1, 2 et 3 doivent être accompagnées d'une page texte présentant la recherche, l'exploration, les matériaux utilisés et les techniques employées. <i>1 page, Times New Roman 12pts, interligne 1.5, format .pdf.</i></p>	<p>Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Utilisation des techniques de mappage vues en classe. Développement d'une pensée audiovisuelle en performant le son et l'image en temps réel.</p>	<p>Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Qualité des relations son/image. Mappage entre le son et l'image. Respect des consignes.</p> <p>Pour le travail écrit : Orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée. Utilisation du vocabulaire vu en classe. Respect des consignes.</p>	<p>Chaque étude sera présentée en classe aux dates suivantes :</p> <p>Étude 1 : mercredi 8 février Étude 2 : mercredi 22 février Étude 3 : mercredi 22 mars Étude 4 : mercredi 5 avril (étude réalisée en classe en petits groupes)</p> <p>Le texte accompagnant les études 1,2 et 3 sera à remettre la veille sur Studium (mardis), avant 23h59.</p>	<p>40%</p>
<p>Projet final</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Texte de présentation : 15% <p>Note de programme, concept, processus de création, techniques employées, analyse des relations son/image et conclusion. <i>Page titre + 2 pages (MUS3315X) / 4 pages (MUS6315X), Times</i></p>	<p>Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle. Approfondissement du mappage son/image. Exprimer une pensée, un concept sous une forme écrite. Développement d'une pensée analytique et d'un esprit critique.</p>	<p>Texte : orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée. Utilisation du vocabulaire vu en classe. Qualité de l'analyse des relations son/image. Respect des consignes.</p> <p>Composition : qualité de la recherche et de la création (relation son/image, langage audiovisuel employé, aspect formel, concept, sens, exploitation de la scène et</p>	<p>Remise du texte de présentation : mardi 25 avril, 23h59, sur Studium.</p> <p>Présentation de la performance en concert : samedi 22 avril 2023, Salle Serge-Garant (B-484), 19h00. *Installation et</p>	<p>40%</p>

New Roman 12 pts, interligne 1.5,
format .pdf.

de l'espace), utilisation créative des outils
employés, approche personnelle.

tests son/vidéo : 10h00 –
18h00.

2. Composition
audiovisuelle en temps
réel (5-7 min) : 25%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôts des travaux

- Les travaux écrits sont à remettre en format .pdf sur Studium à la date et heure limite annoncée sur la plateforme.
- Pour les travaux écrits, voir les normes de présentation des travaux sur :
http://www.musique.umontreal.ca/programmes/documents/Guidedepresentationtravaux_2016_longue_VF.pdf
- Nommer tous les travaux par votre nom de famille suivi d'un tiret et du numéro du travail. Exemple : **Fortier-T1**.

Remarques importantes

Les travaux sont personnels et doivent être réalisés de façon individuelle (sauf pour les travaux collaboratifs). Tout cas de plagiat sera sanctionné. Les étudiant-e-s qui ont une condition médicale diagnostiquée qui requiert des mesures particulières sont invité-e-s à contacter le [BSESH](#) et à fournir aux enseignant-e-s les documents adéquats.

Retard de remise d'un travail

Dans le cas d'un travail remis en retard sans motif valable, 25% de la note sera enlevée par jour (24h) de retard, jusqu'à l'occurrence de trois jours, après quoi la note zéro sera attribuée. Envoyer un courriel à l'enseignante (myriam.boucher@umontreal.ca) pour indiquer tout retard avec motif valable.

Absences

Note de zéro (0) si absence non motivée lors de la présentation des projets finaux, le 22 avril 2022.

Qualité de la langue

La qualité générale de la langue sera évaluée. Un travail écrit dont la qualité n'est pas acceptable sera remis à l'étudiant-e pour obtenir une deuxième version corrigée. Dans ce cas, 10% seront retranchés de la note, avant même l'évaluation finale.

Grille d'évaluation facultaire

A+	97% - 100%	A	93% - 96%	A-	90% - 92%
B+	87% - 89%	B	83% - 86%	B-	80% - 82%
C+	77% - 79%	C	73% - 76%	C-	70% - 72%
D+	65% - 69%	D	60% - 64%		
E	35% - 59%	F	0% - 34%	F*	Absence non motivée

► Rappels

Dates importantes

Début du trimestre	9 janvier 2023
Annulation de cours (sans frais)	2023-01-24
Période d'activités libres	2023-02-27 au 2023-03-05
Date limite d'abandon (avec frais)	2023-03-17
Fin du trimestre	2023-04-28

Attention! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant-e par courriel. Notez que la permission d'enregistrer ne donne pas la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de note est fortement encouragée, mais non obligatoire.

► Ressources

Ressources obligatoires

Ordinateur	Matériel de base pour la production sonore et visuelle en temps réel.
Site internet	Studium.

Bibliographie sommaire

- Boucher, Myriam et Jean Piché. « Sound/Image Relations in Videomusic : A Typological Proposition ». In : *Sound and Image : Aesthetics and Practices*. Sous la dir. d'Andrew Knight-Hill. Londres : Routledge, 2020, p. 13-29.
- Bute, Mary Ellen. « Abstronics ». In : *Films in Review* 5.6 (1954).
- Chion, Michel. *L'audio-vision : Son et image au cinéma* [1990]. Paris : Armand Collin, 2008.
- Château, Dominique. « Le rôle de la musique dans la définition du cinéma comme art : à propos de l'avant-garde des années 20 ». In : *Cinémas* 3.1 (1992), p. 78-94. doi : doi.org/10.7202/1001181ar.
- Dulac, Germaine, *Écrits sur le cinéma (1919-1937)*. Paris : Éditions Paris expérimental, 1994.
- Guido, Laurent. *L'âge du rythme : cinéma, musicalité et culture du corps dans les théories françaises des années 1910-1930*. Lausanne : Éditions Payot, 2007.
- Mitry, Jean. *Esthétique et psychologie du cinéma*. Paris : Le Cerf, [1963] 2001.
- « Images et musique ». In : *Raccords* 9 (1951).
- *Le cinéma expérimental : histoire et perspectives*. Paris : Seghers, 1974.
- Noguez, Dominique. *Éloge du cinéma expérimental*. Paris : Centre Geoges-Pompidou, 1979.

Pozner, Valérie. « Abstraction et cinéma en Russie ». In : *Ligeia* 1.89-92 (2009). Consulté le 28 avril 2020, p. 170-183. doi : 10.3917/lige.089.0170. url : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2009-1-page-170.htm#no23>.

Survage, Leopold. « Le rythme coloré ». In : *Les Soirées de Paris* 26-27 (juillet-août 1914).

Vuillermoz, Emile. *La musique des images*. T. III. Paris : Librairie Félix Alcan, 1927.

— « Lueurs ». In : *Le Temps* 21.150 (4 juin 1919).

Youngblood, Gene. *Expanded Cinema*. New York : Dutton, 1970.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

- Lors des examens : *Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>